



Commune de Misery-Courtion

Mise au concours

Faisant suite au départ de l'un de nos collaborateurs au sein de l'équipe de nettoyage, le Conseil communal met au concours le poste de :

Personnel de nettoyage (env 10 %)

Rémunération selon heures effectives, environ 220 heures par année

Votre mission sera l'entretien des bâtiments communaux, répartis sur les sites suivants :

- ❖ Cournillens – Rte de Misery 11
- ❖ Cormérod – Route de l'Ecole 10
- ❖ STEP Misery – Route de Chandon 5
- ❖ Chapelles de Misery, Courtion et Cormérod
- ❖ Courtion - Morgue.

Vous devrez donc disposer d'un véhicule privé pour vos déplacements. En cas d'absence maladie ou autre de l'un de vos collègues, vous serez amené à les remplacer et inversement.

Le cahier des charges sous forme de tableau de synthèse des heures peut être consulté au bureau communal selon les horaires d'ouverture.

Entrée en fonction : de suite ou date à convenir.

Priorité sera donnée aux candidat(e)s habitant Misery-Courtion.

Les personnes intéressées peuvent demander toutes les informations utiles à Mme Sabine Haymoz, conseillère communale responsable des bâtiments (079 688 48 82), ou à Mme Alexandra Pauchard, responsable technique (026 475 18 87).

Veuillez adresser votre candidature par écrit ou par courriel à l'Administration communale, Place du Centre 1, 1721 Misery (secretariat@misery-courtion.ch), jusqu'au **31 juillet 2024**.